

LES ÉTAPES



INSCRIPTION

- RÉSERVEZ L'AMI'CAOQUETTE OU L'AMI'TIÉ :
INSCRIPTION PHYSIQUE EN MAIRIE MUNI DE :
- CNI OU PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ
 - JUSTIFICATIF DE DOMICILE
 - ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE
 - PERMIS VÉLO-MOTEUR (APRÈS 1987 OU ATTESTATION DE CONDUITE ACCOMPAGNÉE)
 - AUTORISATION PARENTALE SI MINEUR(E)

UTILISATION

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION

OPENFLEET - AUTOPARTAGE



AVEC L'APPLICATION,
VOUS SÉLECTIONNEZ L'AMI
ET VOUS SUIVEZ LES ÉTAPES

AU MOMENT DE LA PRISE EN CHARGE D'UN
VÉHICULE, LE CONDUCTEUR DOIT VÉRIFIER
SON BON ÉTAT EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR.

A SAVOIR : VITESSE MAXIMALE 40 KM/H

TARIF

GRATUIT

LES 30 PREMIÈRES MINUTES

(PUIS 0,50 € TOUTES LES 30 MIN.)

LE SERVICE EST OUVERT DE 6H À 22H,
7 JOURS/7 JOURS FÉRIÉS INCLUS.

BESOIN D'AIDE ?

CONTACT

02.99.45.46.18

Du lundi au jeudi de 9h à 12h30
le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

mairie@hede-bazouges.fr

Bonne route !



DÈS
14 ANS
-
SANS
PERMIS B

*Nouveauté
autopartage*

LES AMI

VOITURES ÉLECTRIQUES
EN LIBRE-SERVICE



PARCOUREZ LA VILLE
EN TOUTE LIBERTÉ

HÉDEBAZOUGES

HÉDÉ



PARCOUREZ LA VILLE EN TOUTE LIBERTÉ

RENDEZ-VOUS DANS L'UNE DES 2 STATIONS

HALTE INTERMODALE
RUE PIERRE BARENTON
35630 HEDE-BAZOUGES



PL. JEAN-CHRISTOPHE BENIS
BOURG DE BAZOUGES-SOUS-HÉDÉ
35630 HEDE-BAZOUGES



BAZOUGES



EXTRAITS DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION*

DÉPÔT DE GARANTIE DE 300.00 € (RETENU, SANS ÊTRE DÉBITÉ).

AFIN DE FINALISER LA SOUSCRIPTION AU SERVICE, L'UTILISATEUR S'ENGAGE À PAYER LE MONTANT DES RÉSERVATIONS QUOTIDIENNEMENT VIA UN PAIEMENT SUR SA CARTE BANCAIRE.

TARIFS VALABLES À COMPTER DU 01/05/2024, VOTÉS CHAQUE ANNÉE EN CONSEIL MUNICIPAL.

LES VÉHICULES PEUVENT ÊTRE DÉPOSÉS DANS L'UNE DES STATIONS INDIQUÉE SUR LES CARTES.

LE CONDUCTEUR S'ENGAGE ÉGALEMENT À APPELER LA COMMUNE DE HÉDÉ-BAZOUGES POUR SIGNALER LE PROBLÈME AU 06-59-74-43-97 (24H/24 7J/7).

*VERSION COMPLÈTE ET CONTRACTUELLE DISPONIBLE DANS LA RUBRIQUE AUTOPARTAGE DU SITE INTERNET WWW.HEDE-BAZOUGES.FR